



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

INTERNAT SOCIAL FAVRE-CHAZIERE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP.....	6
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	8
AGREMENT	8
PRESENTATION DES LOCAUX.....	9
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS.....	10
LES PUBLICS ACCOMPAGNES	11
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES	11
SCOLARITE	14
INSERTION PROFESSIONNELLE	17
FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE.....	18
L'ACTIVITE	19
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS.....	19
LES ACTIVITES RECURRENTES.....	20
TRAVAILLER EN PARTENARIAT.....	23
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES.....	23
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	24
L'ORGANISATION DU SERVICE	26
LE PROJET DE SERVICE.....	26
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2	26
L'ORGANISATION INTERNE –.....	27
LA DEMARCHE QUALITE	29
LES EVENEMENTS INDESIRABLES	29
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS	29



RESSOURCES HUMAINES	31
ORGANIGRAMME	31
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	32
AJUSTEMENTS DE POSTES.....	32
ACTIONS DE FORMATION.....	32
PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025.....	34
UNE DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION.....	34
CONCLUSION	35
LISTE DES REDACTEURS	37
ANNEXES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.



INTRODUCTION

2024, UNE ANNEE DE TRANSITION

L'Internat Expérimental Favre Chazière propose un modèle d'accueil des enfants permettant de diversifier les réponses proposées aux familles en offrant des modalités d'accueil et d'accompagnement complémentaires aux dispositifs existants. Il oriente son action vers un accompagnement éducatif en parallèle, et en soutien de la persévérance scolaire, permettant en somme de soutenir les familles sur un temps donné et de sécuriser le parcours des enfants et jeunes accueillis. L'internat accueille 36 enfants et adolescents, scolarisés au sein des écoles primaires et des collèges des secteurs de la Croix Rousse et de Caluire-et-Cuire.

L'association PEP 69/ML s'est attachée à développer un nouveau projet associatif 2023-2028. Ce projet associatif se structure autour de trois axes :

- Développer le pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes,
- Démarche inclusive, société incluse,
- Innovation sociale, ingénierie sociale,

Ainsi, le projet d'établissement de l'Internat Expérimental Favre Chazière 2026-2030, devra être ajusté aux nouvelles orientations associatives. La réécriture du projet d'établissement, au sein du dispositif protection de l'enfance de l'association, est prévue pour 2025.

L'année 2024 a marqué un tournant significatif pour l'internat social Favre Chazière, avec des transformations profondes sur les plans organisationnel, humain et méthodologique. Ce processus de transformation a fait suite à des dysfonctionnements identifiés depuis quelques années déjà, sans amélioration notable malgré les dispositions prises.

Fort de ce constat, la direction générale de l'association prend la décision de solliciter un intervenant extérieur pour établir un diagnostic et proposer un plan d'action permettant à l'institution de revoir son organisation. Cette démarche a abouti à un diagnostic global et détaillé, présenté à l'ensemble de l'équipe de l'internat, à la direction générale et à la gouvernance de l'association. Ce processus a permis entre autres, d'identifier des fragilités organisationnelles ainsi que dans l'accompagnement des enfants accueillis.

En effet, ce travail d'analyse a mis en lumière des difficultés spécifiques, notamment en matière de réponse aux besoins particuliers des enfants et des jeunes, et a souligné la nécessité de renforcer les compétences des professionnels tout en réorganisant certains aspects du fonctionnement de l'établissement. Face à ces constats, un plan d'action a été élaboré et mis en œuvre, avec pour objectif principal d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé. Un copil a été constitué pour accompagner cette démarche.

Parallèlement, l'année 2024 a également été marquée par des mouvements de personnels au sein de l'établissement. Une adjointe de direction a quitté son poste en février 2024 et a été remplacée par une nouvelle adjointe de direction, Madame Emilie BELHAMRA, en août de la même année. De plus, au sein de l'équipe éducative, trois éducateurs ont souhaité quitter l'établissement.

Ces différents changements ont été accompagnés d'une réflexion collective sur les rôles et les responsabilités de chacun, afin de créer un cadre de travail plus collaboratif et mieux structuré. En septembre 2024, l'arrivée de nouveaux professionnels éducatifs et le repositionnement de certains postes ont impulsé une nouvelle dynamique d'équipe. Cette dernière, s'est traduite par une communication plus fluide, un renforcement de la cohésion interne et une mobilisation collective autour d'objectifs communs.

Ces transformations ont permis de poser les bases d'un fonctionnement renouvelé, plus solide et plus réactif face aux besoins spécifiques des enfants et jeunes accueillis. L'année de transition que constitue 2024 s'inscrit ainsi dans une démarche d'amélioration continue de nos pratiques et de notre organisation. Nous souhaitons construire un environnement propice au bon développement et au bien-être des personnes confiées à l'internat Favre Chazière, tout en soutenant les professionnels dans leur mission.

Bien sûr, ce contexte a également impacté l'activité de l'établissement. En effet, durant le premier semestre 2024 et malgré de toutes les initiatives prises pour remettre en place un fonctionnement adapté aux attentes du public accueilli, l'internat n'a pas été en mesure d'assurer totalement son activité.

Durant le second semestre, il a fallu travailler à la restructuration de notre organisation, ce qui a été fait, mais parallèlement, les demandes d'admissions se sont faites plus rares. En accord avec la Direction de la Prévention et Protection de l'Enfance, une stratégie a été mise en place dans le but de remobiliser les différents services présents sur les territoires (Métropole), ainsi que les services habilités.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

AGREMENT

L'Internat Social Expérimental Favre Chazière (ISEFC) a ouvert en septembre 2016 suite à la délibération n° 2016-1186 du 2 mai 2016 de la Métropole de Lyon. Les locaux mis à disposition de la Métropole, en charge de la Protection de l'Enfance, par la Ville de Lyon, hébergeaient précédemment l'internat municipal Adolphe Favre (fermé en 2015). Cet internat avait été inauguré en 1910 par Edouard Herriot. Il est situé au 86, rue Chazière dans le 4^{ème} arrondissement de Lyon.

L'Internat Social Expérimental Favre Chazière est habilité et financé par la Métropole de Lyon, pour 36 places avec hébergement.

L'ISEFC est un établissement social au sens du 12^{ème} alinéa des articles L 222-5 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), relatif aux jeunes accompagnés par le service de l'aide sociale à l'enfance, L.312-1 relatif aux établissements et services sociaux et médico-sociaux, L 313-7 relatif aux établissements et services à caractère expérimental, L 313-1 et suivant, R 313-1et suivants relatifs à l'autorisation des établissements et services sociaux du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

En tant que tel, il est soumis aux dispositions de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale. Sa création s'inscrit dans les orientations de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, notamment celles de soutien à la parentalité et de diversification des modes de prise en charge et d'accompagnement. Cette loi renforce la prévention en matière de protection de l'enfance, affirme la nécessaire coordination des différents acteurs de la prise en charge et permet une modulation des temps d'accueil.

Par ailleurs, comme le souligne la Loi du 5 mars 2007 : « Art. L. 112-3. - *La protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs. Elle comporte à cet effet un ensemble d'interventions en faveur de ceux-ci et de leurs parents. (...)* »¹. Cette loi permet d'orienter le projet de l'internat social Favre Chazière vers la mise en œuvre d'actions de prévention et de soutien des familles.

La loi du 14 mars 2016 entend que les efforts de diversification des prises en charge visés par la précédente loi soient poursuivis et pérennisés des structures jusqu'à présent expérimentales. Elle vise à mieux prendre en compte les besoins de l'enfant, en favorisant plus de protection et de stabilité dans le parcours (développement de la prévention, amélioration du repérage et du suivi des situations de danger...).

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000823100/>

PRESENTATION DES LOCAUX

Les locaux utilisés par l'internat Favre Chazière sont situés sur une propriété appartenant à la Ville de Lyon, mise à disposition de la Métropole de Lyon dans le cadre d'une convention de sous location. Ensuite, la Métropole conventionne avec l'ADPEP69 pour l'exploitation de ce site (deux bâtiments, hors terrain). Le domaine comprend plusieurs bâtiments, ainsi qu'une cour, répartis selon des usages spécifiques.

Sur les trois bâtiments présents sur le site :

- **Bâtiment 1**, actuellement inutilisable. Il a été condamné et sécurisé par la Ville de Lyon en raison des risques d'effondrement et de la présence d'amiante.
- **Bâtiment 2**, fait partie du lot mis à disposition de l'internat Favre Chazière, mais également par la Ville de Lyon, qui utilise une partie de cet espace pour le stockage des vélos destinés aux activités de prévention routière dans les écoles élémentaires de secteur.

L'internat Favre Chazière a également des conventions avec les Eclaireurs Eclaireuse de France, la Croix Blanche et la ferme pédagogique de la Croix-Rousse, qui exploitent certaines parties des locaux. L'internat quant à lui, occupe un espace de loisir aménagé en foyer, comprenant un babyfoot et une table de ping-pong.

- **Bâtiment 3**, principal lieu de développement de l'activité de l'internat. Il se divise comme suit :

Rez-de-chaussée :

Entièrement dédié aux activités administratives et logistiques de l'internat. Il comprend :

- Des bureaux pour la direction et l'équipe des services généraux,
- Une salle de réunion,
- Une salle périscolaire,
- Une salle dédiée à l'accueil des familles,
- Une salle pour le personnel,
- Un appartement de fonction réservé à l'agent technique.

Premier et deuxième étages :

Ces étages sont destinés aux enfants et jeunes accueillis. Chacun comprend :

- Des chambres collectives adaptées à l'hébergement pour la semaine,
- Des sanitaires collectifs (toilettes et douches),
- Deux salles de vie pour les activités collectives et le repas,
- Une cuisine,
- Un bureau éducatif,

Troisième étage :

Ce niveau est aménagé pour accueillir des activités éducatives, sportives et artistiques. On y trouve :

- Une salle d'arts plastiques,
- Une salle de sport,
- Un gymnase : cependant, le gymnase est actuellement inutilisable, car il ne répond pas aux normes de sécurité en vigueur.

- **Espaces extérieurs** : L'internat bénéficie également d'une cour, permettant aux jeunes de participer à des activités de plein air dans un environnement sécurisé et adapté à leurs besoins.

L'ensemble de ces locaux, bien que fonctionnels pour la plupart, nécessitent une vigilance particulière en termes de maintenance et de sécurité.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

L'Internat Social Favre Chazière (ISEFC) offre un cadre de vie et de travail scolaire stable à des enfants confrontés à des difficultés familiales et/ou environnementales, susceptibles de compromettre leur réussite scolaire et leur développement global.

Les missions de l'ISEFC s'articulent autour de deux axes principaux : l'accompagnement des enfants/jeunes face aux difficultés sociales et/ou familiales, et la persévérance dans leur engagement à la scolarité. Ces objectifs impliquent des pratiques éducatives adaptées, un fonctionnement structuré et un encadrement favorisant à la fois la réussite scolaire et l'accompagnement global des problématiques relationnelles, familiales et sociales. Une attention particulière est également portée à un soutien spécifique à la parentalité.

Ce double ancrage – éducation et scolarité – constitue le socle du projet de l'ISEFC, en structurant ses actions et son organisation. Inscrit dans le dispositif de protection de l'enfance de l'association, l'internat oriente son intervention vers la prévention primaire, en complément des mesures éducatives mises en œuvre (AEA, AEMO, polyvalence) par les services de la Métropole ou les services habilités (TREMA, Sauvegarde, UDAF...).

En tant que structure innovante, l'ISEFC se positionne comme une solution préventive et alternative à un placement, lorsque cela est possible. L'accueil au sein des internats ne fait pas suite à une OPP (ordonnance de placement provisoire) et nécessite l'adhésion du jeune et de sa famille au projet d'établissement. Ce dernier repense la mission de protection de l'enfance en renforçant le suivi social et scolaire des jeunes et en favorisant l'implication de leurs familles.

Les objectifs principaux de l'ISEFC s'organisent autour de la socialisation par le collectif, l'ouverture culturelle et l'éducation à la citoyenneté. Leur mise en œuvre repose sur un partenariat ouvert et transparent, impliquant :

- La transparence des actions éducatives, avec un partage constant des informations entre les jeunes, leurs familles et les services sociaux ou scolaires compétents.
- La mise en place d'outils et d'actions visant à garantir le développement, l'épanouissement, la sécurité et la protection des enfants/jeunes accueillis.

Le travail méthodologique de l'ISEFC vise à :

- Offrir aux enfants/jeunes un accueil de qualité, leur permettre de trouver leur place et répondre à leurs besoins par un hébergement adapté.
- Inclure prioritairement les familles, autant que possible, dans les parcours et les décisions, avec un soutien actif à la parentalité.
- Encourager une approche créative et en constante amélioration pour l'accompagnement individuel.
- Valoriser les compétences et le potentiel des enfants/jeunes.
- Évaluer les prestations en tenant compte des retours des jeunes, des professionnels et de l'ensemble des intervenants.
- Favoriser la remise en question et l'évolution professionnelle des salariés.

Ces principes et actions témoignent de l'engagement de l'ISEFC à promouvoir un accompagnement éducatif, social et scolaire global, centré sur les besoins et les potentialités des jeunes, tout en impliquant leurs familles et les acteurs partenaires (éducation nationale, travailleurs sociaux de référence...).

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

L'Internat Social Favre (ISEFC) accueille des enfants et adolescents âgés de 6 à 15 ans, scolarisés du CP à la 3^{ème} et souvent confrontés à des difficultés multiples : familiales, sociales, scolaires ou environnementales. Ces enfants/jeunes évoluent dans des contextes qui peuvent compromettre leur développement personnel, leur équilibre psychologique et leur réussite scolaire. Face à ces défis, l'ISEFC souhaite offrir un cadre structurant et bienveillant, conçu pour répondre à leurs besoins spécifiques et leur offrir des perspectives de réussite.

Le public accompagné à l'internat représente une population aux profils variés mais présentant des problématiques récurrentes. L'équipe de direction a mis en place une fiche de préinscription à renseigner par le travailleur social à l'origine de la demande d'accueil et ce, en soutien de la famille. Cette première fiche permet de recueillir des éléments importants sur le jeune (histoire de vie, problématique familiale, santé, questionnaire scolaire etc...) et son entourage.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de protection de l'enfance, avec une approche centrée sur la prévention, le soutien éducatif et le travail partenarial avec les familles.

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

PROFIL DES JEUNES ACCUEILLIS

Le public de l'ISEFC est principalement composé d'enfants et d'adolescents présentant des difficultés scolaires (souvent en échec ou en décrochage) et familiales. Cependant, ces problématiques ne sont que la partie visible d'une situation globale souvent plus complexe, où des facteurs sociaux, environnementaux et psychologiques sont fréquemment impliqués.

Les jeunes accueillis sont majoritairement issus de milieux fragilisés, où des carences éducatives, affectives ou matérielles exacerbent les difficultés rencontrées dans le cadre scolaire. Le « profil-type » observé inclut des enfants en quête de stabilité, de repères et d'un accompagnement à la fois éducatif, scolaire et social. Les jeunes accueillis bénéficient pour la majorité, de mesures éducatives en milieu ouvert (AEA, AEMO).

FRAGILITES PSYCHOLOGIQUES ET BESOINS CROISSANTS D'ACCOMPAGNEMENT

L'ISEFC a constaté une augmentation notable de signes illustrant une fragilité psychologique parmi les jeunes accueillis. Ces fragilités se manifestent notamment par :

- Une hausse des suivis psychologiques, des consultations en CMP ou des permanences dédiées aux adolescents.
- Une recrudescence des comportements préoccupants, tels que les scarifications, les troubles du comportement avec des accès de violence physique et verbale.
- Un besoin accru de temps d'écoute individuels, permettant aux jeunes d'exprimer leurs angoisses et de trouver un soutien.

Ces phénomènes traduisent les tensions internes vécues par les jeunes et soulignent l'importance d'un accompagnement adapté, intégrant un besoin d'un suivi psychologique renforcé (qui n'est pas toujours mis en place par les familles) et des interventions éducatives spécialisées.

PROCESSUS D'ÉVALUATION ET CRITERES D'ADMISSION

Afin de garantir un accompagnement adapté, l'ISEFC a mis en place un processus structuré permettant de recueillir et d'évaluer les données nécessaires pour orienter les admissions. Ce processus débute par la fiche de préinscription, renseignée par le travailleur social chargé de la mesure (AEA, AEMO...), en collaboration avec la famille. Cette fiche fournit des informations essentielles sur le jeune, notamment :

- Son parcours personnel : histoire de vie, événements marquants, facteurs...
- Sa situation familiale : configuration familiale, relations interpersonnelles, contexte socio-économique, ou éventuelles problématiques parentales.
- Son état de santé : pathologies, besoins médicaux ou psychologiques particuliers.

Parallèlement, des données sont collectées auprès de l'établissement scolaire « d'origine » du jeune afin d'obtenir une évaluation précise de :

- Son comportement en classe et ses interactions avec les pairs.
- Ses éventuelles difficultés d'apprentissage ou troubles cognitifs.
- Son rapport au cadre scolaire et ses perspectives éducatives.

Ces informations sont analysées par la direction et la psychologue lors de la commission d'admission en accord avec la Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance (DPPE) de la Métropole de Lyon. Cette instance examine la cohérence entre les besoins du jeune et les capacités d'accompagnement de l'ISEFC.

REPARTITION PAR AGES ET SEXES DES ENFANTS ACCUEILLIS

Les enfants accueillis à l'ISEFC appartiennent à la tranche d'âge 6 à 15 ans, correspondant à deux phases de développement fondamentales :

- **La période de latence** (6-10 ans), où l'enfant consolide ses acquis affectifs et sociaux, tout en découvrant les premières règles collectives et les apprentissages scolaires.
- **L'adolescence** (11-14 ans), marquée par des questionnements identitaires, des transformations corporelles et psychologiques, et des enjeux liés à la sexualité, la socialisation et à la représentation de soi.

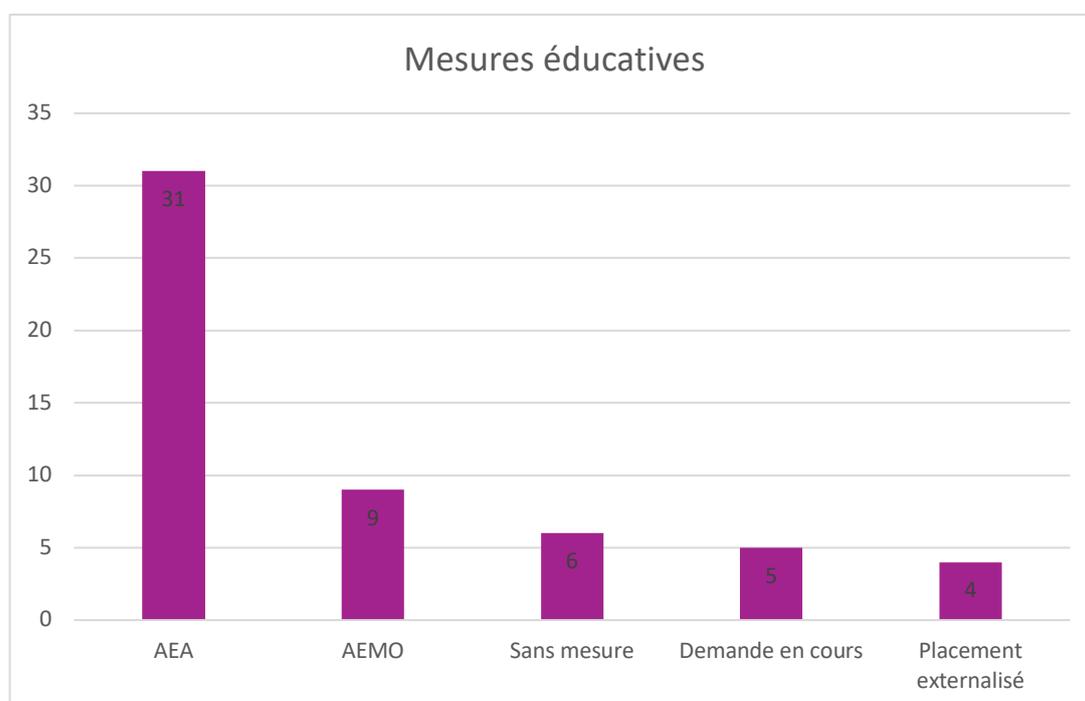
Pour ces jeunes, déjà confrontés à des difficultés complexes, ces transitions peuvent être sources d'instabilité, accentuant les fragilités et le sentiment de mal-être.

Age des enfants et adolescent accompagnés dans l'année 2024				
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
Garçons	9	23	1	33
Filles	7	12	3	22
Total	16	35	4	55

Ces données nous montrent une répartition identique à l'année 2023 en termes de tranches d'âges (moins de 11 ans / plus de 12 ans), mais nous pouvons néanmoins noter un rajeunissement du public accueilli.

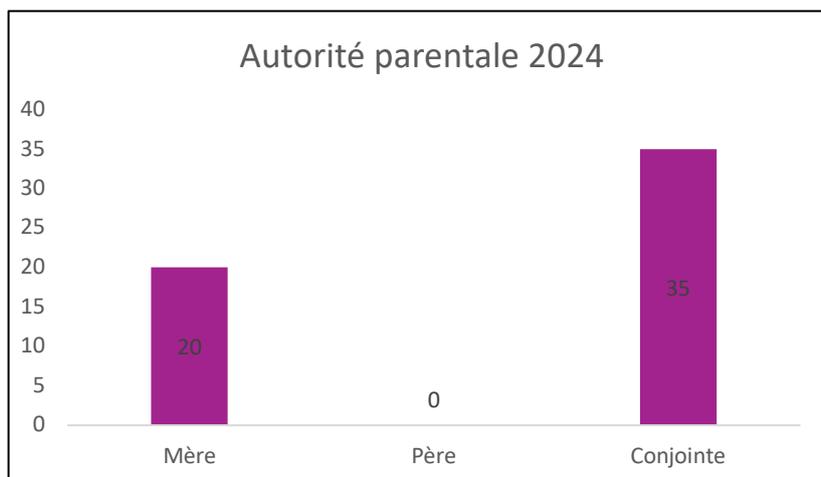
Nous accueillons majoritairement des garçons (60 %) et moins de filles (40 %). La répartition entre les genres reflète le volume de dossiers reçus, avec une proportion plus élevée de demandes de garçons (+10%). Malgré cette réalité, nos équipes sont fermement engagées à promouvoir la mixité et s'efforcent, lors des admissions, d'atteindre un équilibre autant que possible.

MESURES EDUCATIVES



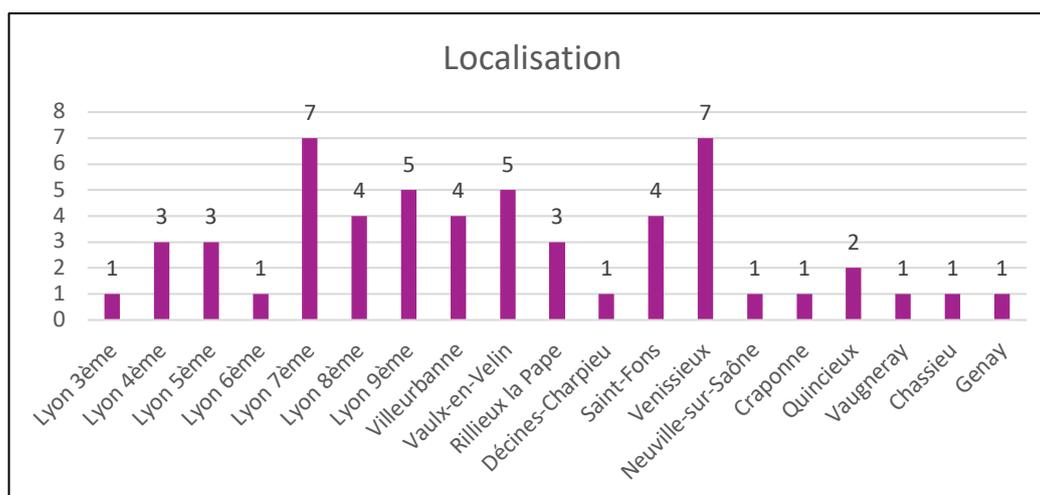
En 2024, la très grande majorité des jeunes ayant des mesures éducatives accueillies au sein de l'internat sont des AEA, même si on peut noter une légère diminution par rapport à l'année 2023 (35). Comme indiqué précédemment, l'accueil au sein de l'internat ne fait pas suite à une OPP (ordonnance de placement provisoire) et nécessite l'adhésion du jeune et de sa famille au projet d'établissement. Cette adhésion repose sur une décision conjointe de la famille et de l'enfant, ce qui en fait un accueil volontaire et non contraint. Cette démarche se fait en collaboration avec les travailleurs sociaux en charge de la mesure éducative en milieu ouvert, garantissant un accompagnement adapté aux besoins de chacun.

SITUATION DES FAMILLES



Les situations avec l'autorité parentale conjointe sont majoritaires, impliquant ainsi les deux parents dans le projet de leur enfant. Néanmoins, pour bon nombre de situations nous devons doubler les rencontres parentes du fait des séparations ou des divorces.

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE



Comme en 2023, l'ensemble des enfants et des jeunes présents sont issus des différents quartiers, secteurs et communes qui composent la Métropole de Lyon. Comme pour les années précédentes, le nombre de jeunes originaires de la ville de Lyon est majoritaire. De nombreux jeunes sont issus des 7^e et 9^e arrondissements. Les communes de l'est Lyonnais (Villeurbanne, Vaux en Velin, Vénissieux) arrivent ensuite.

SCOLARITE

LA SCOLARITE : UN LEVIER DE PERSEVERANCE A L'ISEFC

La proximité historique entre les Pupilles de l'Enseignement Public et les services de l'Education Nationale est connue de tous. Cet engagement fort, sous l'impulsion des services de l'Aide sociale à l'Enfance de la

Métropole de Lyon², a participé à faciliter l'inscription des internats sur le thème de la persévérance scolaire comme l'un des axes principaux des projets d'établissement des internats.

La scolarité est au cœur du projet éducatif de l'ISEFC, car elle représente un enjeu majeur pour les enfants et les jeunes accueillis. Âgés de 6 à 15 ans, ces élèves, scolarisés de la classe de CP à la 3ème, fréquentent les écoles élémentaires et les collèges du secteur. Dans ce cadre, l'internat agit comme un véritable levier de persévérance scolaire, en favorisant à la fois leur maintien dans un parcours éducatif classique et leur engagement dans les apprentissages malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

L'internat Favre fonctionne au même rythme que le calendrier scolaire, ce qui implique une fermeture les week-ends et pendant les vacances scolaires. Les enfants et jeunes accueillis arrivent le lundi après l'école (pour la majorité, mais il est possible de passer déposer sa valise à l'internat avant l'ouverture des établissements scolaires) et repartent le vendredi matin pour se rendre en classe.

Chaque matin, les professionnels de l'internat accompagnent les enfants des écoles primaires jusqu'à leur établissement scolaire, assurant ainsi leur sécurité et leur ponctualité. Les collégiens, quant à eux, se rendent dans leur établissement de manière autonome, mais les professionnels veillent attentivement à ce que chacun parte à l'heure.

Le soir, après les cours, les professionnels récupèrent les enfants de l'école primaire et les raccompagnent à l'internat, tandis que les collégiens rentrent seuls en respectant les consignes établies.

Déroulement de la fin de journée

- 17h00 - 17h30 : Goûter collectif, permettant un moment de détente et d'échange entre les enfants, les jeunes et les professionnels.
- 17h30 - 18h30 : Temps de devoirs, pendant lequel les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement éducatif si nécessaire. Les professionnels supervisent ce moment pour encourager la concentration et l'autonomie dans le travail scolaire. Les équipes éducatives et quelques fois des bénévoles, assurent un accompagnement individuel et/ou collectif permettant à chacun d'investir sa scolarité dans les meilleures conditions.

Nous nous investissons à prévenir tant que faire se peut les situations de décrochage ou d'échec scolaire. L'accompagnement des devoirs représente un véritable défi pour certains enfants et jeunes en difficulté scolaire. Après une journée passée en classe, il leur est souvent difficile de se remettre au travail, ce qui peut engendrer frustration et découragement. Cette situation peut parfois entraîner des troubles du comportement, se manifestant par de la violence physique ou verbale, tant entre pairs qu'à l'égard des professionnels.

Cette organisation vise à offrir un cadre structurant et bienveillant, favorisant l'équilibre entre les obligations scolaires, les moments de convivialité et l'accompagnement éducatif.

UN PARTENARIAT RENFORCE AVEC LES ECOLES ET COLLEGES

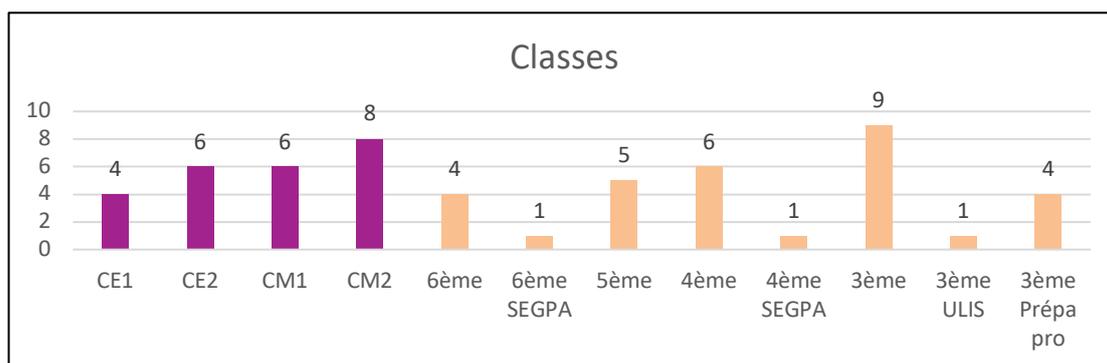
Pour soutenir la persévérance scolaire, l'ISEFC s'appuie sur une collaboration étroite avec l'inspectrice Education Nationale (IEN) du secteur et les établissements scolaires de proximité. Les équipes éducatives de l'internat échangent régulièrement avec les enseignants/professeurs, CPE et participent, lorsque nécessaire, aux réunions pédagogiques et autres temps proposés par les directions des établissements scolaires.

Ces interactions permettent de mieux comprendre les défis spécifiques rencontrés par chaque enfant/jeune, qu'ils soient liés à des lacunes scolaires, à des troubles de l'apprentissage ou à des problématiques comportementales. Cette démarche proactive vise à offrir des solutions adaptées pour prévenir le décrochage scolaire.

² https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/famille/20230630_schema-enfance.pdf, orientation stratégique 1 action 3

Les établissements scolaires peuvent solliciter les éducateurs pour venir chercher des enfants ou des jeunes lorsqu'ils sont malades ou rencontrent des difficultés particulières. En cas de maladie bénigne, comme un léger rhume ou une petite fatigue, les enfants peuvent rester à l'internat sous la surveillance des éducateurs. En revanche, pour des symptômes plus graves tels que des douleurs importantes, de la fièvre ou tout autre malaise nécessitant un suivi médical, les familles sont contactées pour venir récupérer leur enfant et l'accompagner chez le médecin.

Concernant les troubles du comportement rencontrés à l'école, nous nous efforçons d'apporter notre expertise en collaborant étroitement avec les enseignants et en offrant un soutien éducatif, des conseils pour gérer ces situations de manière proactive et adaptée. Cette collaboration vise à trouver des solutions concrètes et personnalisées pour chaque enfant, en fonction de ses besoins spécifiques.

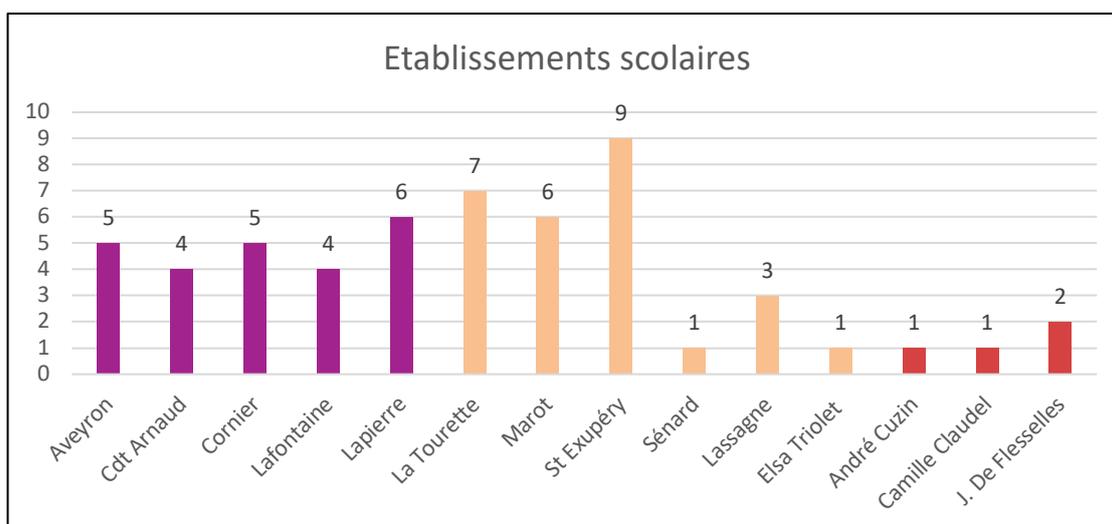


La majorité des enfants et des jeunes fréquentent les établissements scolaires du secteur, aussi bien pour les écoles élémentaires que les collèges. Cette proximité géographique leur permet de conserver un repère stable dans leur parcours éducatif et favorise la collaboration entre l'équipe éducative de l'internat et les équipes pédagogiques des écoles et collèges.

Quelques exceptions existent, notamment lorsque le jeune est scolarisé dans une classe SEGPA, ULIS ou suit un parcours spécifique en lien avec un projet préprofessionnel, comme une 3^{ème} prépa-métiers. Dans ces cas particuliers, des aménagements sont prévus afin de répondre aux besoins éducatifs et d'accompagnement individualisé de chaque jeune.

Il est important de souligner que le nombre d'établissements partenaires a augmenté par rapport à l'année précédente, en particulier pour les collégiens. Cette évolution s'explique principalement par le développement de projets préprofessionnels, qui permettent aux jeunes de s'orienter plus tôt vers des formations adaptées à leurs aspirations et compétences. Ces établissements offrent des filières professionnelles dès la classe de 3^{ème}, favorisant ainsi une meilleure préparation aux métiers.

En 2024, l'internat a accueilli des jeunes relevant de dispositifs scolaires adaptés de type ULIS (1 jeune) et SEGPA (2 jeunes). En effet 5,5 % d'entre eux ont bénéficié de cette orientation, ce qui a amené l'internat à adapter ses accompagnements, notamment sur le plan pédagogique. Il a fallu revoir l'organisation des temps de devoirs, participer aux Equipes de Suivi à la Scolarité (ESS) et guider les familles à la constitution des dossiers MDPH. En 2024, 5 enfants/jeunes avaient un dossier MDPH dont un jeune avec une orientation en DITEP.



L'ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN AUX DEVOIRS

Chaque soir, un temps dédié aux devoirs est organisé à l'internat, dans un cadre structuré. Les professionnels éducatifs accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs devoirs, en apportant au maximum un soutien personnalisé. Cet accompagnement ne se limite pas à la simple exécution des tâches, mais s'inscrit dans une logique d'encouragement à la persévérance et à l'effort, permettant aux jeunes de développer leur autonomie et leur confiance en eux.

Cependant, en raison de la diversité des besoins, notamment pour les jeunes en grande difficulté scolaire, les moyens humains de l'internat peuvent s'avérer limités. Pour pallier cela, l'ISEFC mobilise des bénévoles (Rotaract par exemple), qui apportent un soutien précieux en offrant un accompagnement renforcé, individuel ou en petit groupe. Leur intervention ne se limite pas à l'aide aux devoirs : ils contribuent à éveiller la curiosité des enfants/jeunes et à susciter leur envie d'apprendre autrement, à travers des échanges enrichissants et des approches pédagogiques ludiques et variées.

INSERTION PROFESSIONNELLE

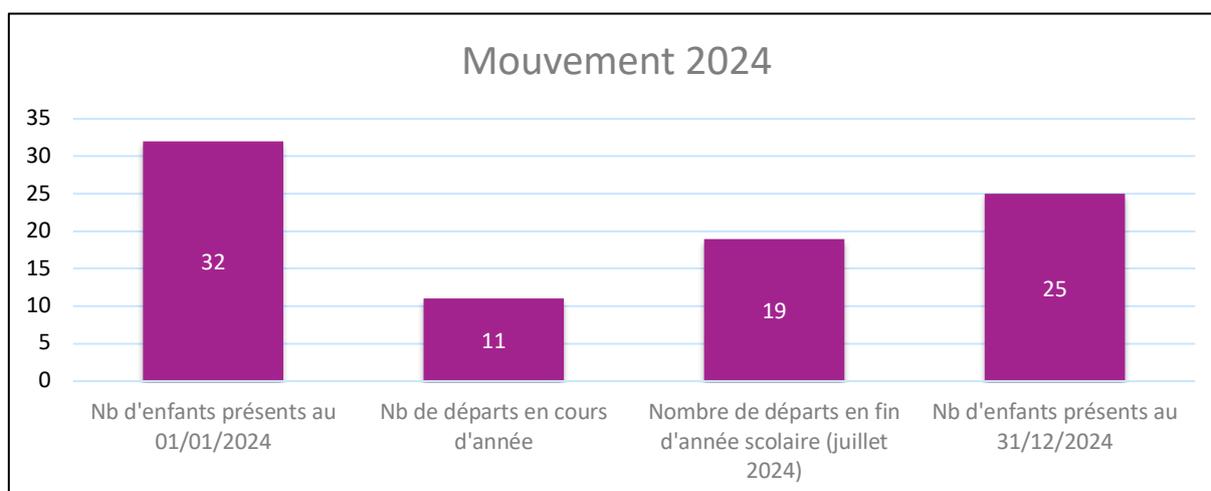
L'INSERTION PROFESSIONNELLE : UN ACCOMPAGNEMENT DES LE COLLEGE

L'ISFC intègre l'insertion professionnelle comme un volet de son accompagnement, en particulier pour les collégiens de 3^e. Ces élèves, en phase de transition vers le monde du travail ou la poursuite d'études, sont soutenus dans leur recherche de stage obligatoire (stage d'observation 3^{ème}). Ce processus est l'occasion pour l'équipe éducative d'accompagner les jeunes dans une démarche structurée : rédaction de CV, élaboration de lettres de motivation, préparation aux entretiens et réflexion sur leurs centres d'intérêt et aspirations professionnelles. Ces étapes permettent aux jeunes d'acquérir des compétences transversales, utiles pour leur avenir, tout en renforçant leur confiance en eux.

En 2024, un jeune inscrit en 3^{ème} Prépa Métiers a bénéficié d'un suivi spécifique. Ce dispositif, axé sur la découverte des métiers, prévoit la réalisation de plusieurs stages tout au long de l'année scolaire. Ces expériences immersives ont pour objectif de l'aider à mieux cerner ses envies professionnelles, à affiner son projet d'orientation et à se familiariser avec les attentes du monde du travail.

L'accompagnement des éducateurs dans ces démarches va au-delà du simple soutien administratif : il s'inscrit dans une volonté de préparer les jeunes à leur future insertion dans la société, en les aidant à développer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur capacité à faire des choix éclairés. Par ces actions, l'ISEFC contribue activement à outiller les jeunes pour construire un avenir professionnel adapté à leurs aspirations.

FILE ACTIVE – INTENSITE D’ACCOMPAGNEMENT



Sur l'année 2024, nous avons accueilli 55 jeunes. Au 1^{er} janvier 2024, le taux d'activité prévu (36 jeunes) n'a pas été atteint en raison de plusieurs départs survenus depuis la rentrée de septembre 2024 (trois désistements durant l'été avant la rentrée septembre, réorientation d'un jeune et trois départs sur décision familiale).

Au cours de l'année 2024, les départs sont les suivants :

- Sur la première période (janvier à juillet 2024)
 - 1 jeune scolarisé en classe de 3^{ème} a arrêté l'internat car elle ne souhaitait plus venir, elle ne comprenait pas le sens de sa présence et ce choix a été validé par sa famille

- Sur la deuxième période (septembre à décembre 2024) :
 - 2 enfants n'ont pas réintégré l'internat en septembre car déménagement de la famille dans le pays d'origine (Algérie)
 - 1 enfant n'a jamais intégré l'internat. La famille s'est officiellement désisté fin septembre 2024
 - 2 enfants ont quitté l'internat en cours d'année car la séparation avec la famille était douloureuse malgré l'aménagement d'un séquentiel
 - 1 réorientation en DITEP (novembre 2024)
 - 4 OPP (1 en mars 2024 et 3 en octobre 2024)

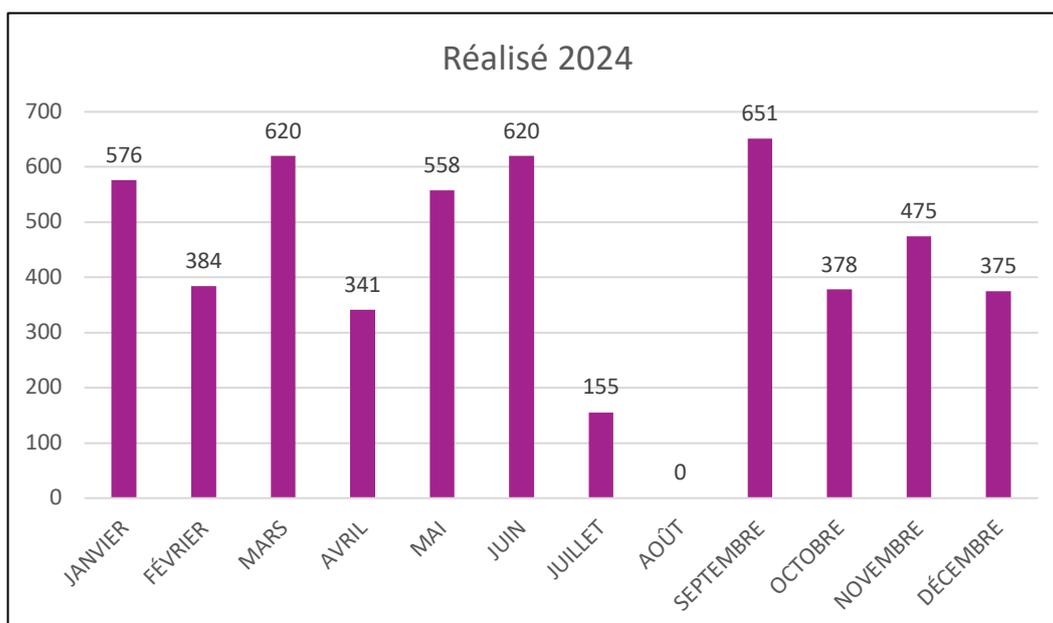
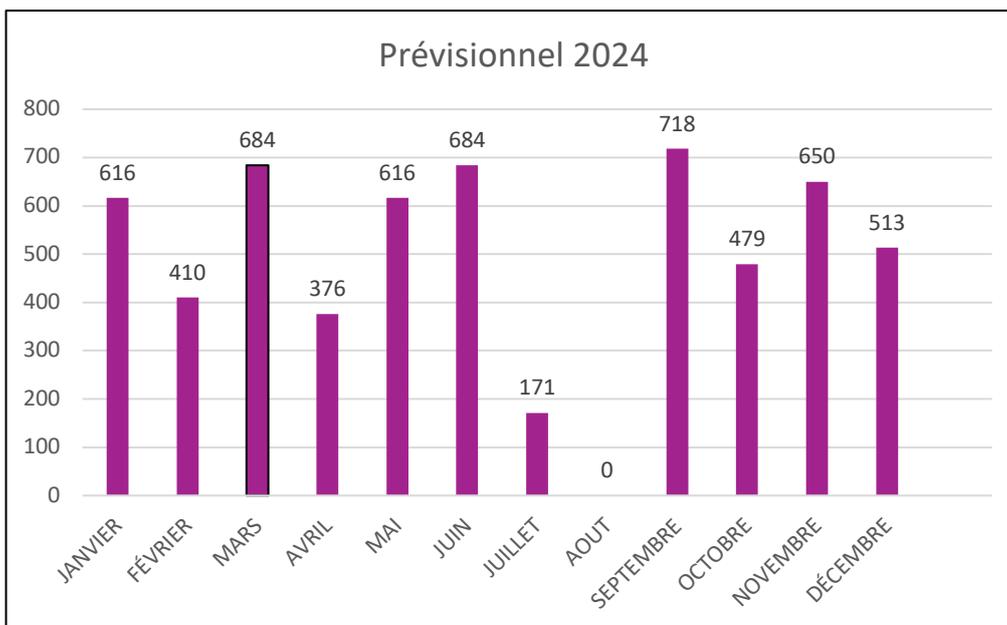
L'ACTIVITE

L'analyse de l'effectif en file active pour l'année 2024 reste stable, avec 55 jeunes accueillis (comme en 2023) *dont 2 admissions en cours d'année (1 en janvier 2024 et 1 en mars 2024)*. Nous maintenons notre capacité et notre volonté de procéder à de nouvelles admissions d'enfants tout au long de l'année et non durant les périodes dites de « campagne » uniquement. Ce mode de fonctionnement permet, dans la mesure des places disponibles, de répondre aux demandes émergentes et encourage les groupes à s'adapter à l'intégration d'un nouveau jeune.

Toutefois, il apparaît évident qu'une arrivée au cours du premier ou du deuxième trimestre reste plus favorable, car elle coïncide avec l'entrée dans un nouvel établissement scolaire et à l'internat pour une durée suffisamment longue pour garantir une adaptation réussie. Pour les jeunes à inscrire durant le dernier trimestre, il est préférable d'envisager la prolongation de l'accompagnement durant l'année suivante.

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

Il y a un total de 5 133 journées réalisées sur un total de 5 917 journées projetées (estimation 5 % d'absence). Cet écart s'explique par un retour en famille non facturé pendant la période du ramadan (mars-avril). Par ailleurs, nous observons un effectif partiellement atteint sur toute l'année 2024 et parallèlement nous constatons une diminution du nombre de demandes d'admissions qui nous sont adressées par les services prescripteurs (territoires et services habilités) et ce, pour les deux internats sociaux.



LES ACTIVITES RECURRENTES

ACTIVITES EDUCATIVES DIVERSES

A l'internat Favre, l'accompagnement des enfants et des jeunes repose sur un équilibre entre apprentissage scolaire, socialisation et bien-être. Pour répondre à ces objectifs, diverses activités récurrentes sont mises en place tout au long de l'année, chacune ayant une visée éducative spécifique.

- Balades en ville et visites de musées : Ces sorties permettent aux jeunes de mieux connaître leur environnement, de s'approprier l'espace public et de développer leur curiosité culturelle. La découverte du patrimoine local et des expositions artistiques ou historiques favorise leur ouverture d'esprit et leur sens critique.

- Escalade, piscine et patinoire : les activités sportives jouent un rôle clef dans le développement personnel des enfants/jeunes. Elles visent à améliorer la confiance en soi, la gestion du stress et la persévérance. Le sport est aussi un excellent moyen de travailler la coopération, le respect des règles et la solidarité entre pairs.
- Cinéma et bibliothèque : ces activités ont pour objectif d'éveiller l'intérêt pour la culture et la lecture, de stimuler l'imagination et d'encourager l'expression orale et écrite. Les séances de cinéma permettent également d'aborder des thématiques variées (valeurs, société, émotions...), ouvrant la discussion et la réflexion critique.
- Aide aux devoirs et soutien scolaire : l'accompagnement scolaire est une priorité de l'internat. L'aide aux devoirs permet aux jeunes d'acquérir des méthodes de travail efficaces, de renforcer leurs apprentissages et de gagner en autonomie. Le soutien scolaire individualisé est particulièrement important pour les élèves en difficulté, afin de leur redonner confiance et de favoriser leur persévérance scolaire.

CAFE DADDY : UN LIEU D'ECHANGE INTERGENERATIONNEL

L'équipe organise une sortie éducative le mercredi après-midi à la bibliothèque de la Croix Rousse avec les enfants de l'internat. Sur le chemin de la bibliothèque, ils s'arrêtent au café Daddy. C'est un lieu de rencontre intergénérationnel, convivial et très apprécié par les jeunes. Ils participent, quand cela est possible, à des activités organisées par les professionnels du lieu et les adhérents, et il leur arrive également de partager un goûter avec les personnes présentes. Un service d'aide à domicile qui travaille en partenariat avec le café Daddy, met en place des accompagnements individualisés pour les personnes âgées à mobilité réduite ou en situation de handicap. Durant ces rencontres, l'équipe et les jeunes s'efforcent de :

- Travailler la socialisation et les compétences relationnelles des jeunes.
- Permettre des échanges qui favorisent le développement cognitif et émotionnel.
- Ouvrir les jeunes sur l'extérieur en monde ouvert.

PROJET SENTIMENTS EMOTIONS & PHOTOS POLAROID

Ce projet Sentiments Emotions a eu lieu sur plusieurs mercredis après-midi. Le déroulement de cette activité photos polaroid a pour objectif de prendre en image tous les jeunes du groupe des primaires pour pouvoir afficher leur photo sur leur porte de chambre à l'internat. A cela s'ajoute l'idée de mettre en place un outil signalétique permettant aux enfants de communiquer leurs émotions et leurs sentiments même de manière non verbale ; Ainsi, c'est l'opportunité de :

- Permettre aux jeunes de s'approprier et d'identifier leur espace de vie.
- Leur donner la possibilité d'exprimer ce qu'ils ressentent par des outils signalétiques forts.
- Leur apprendre qu'on peut parfois s'exprimer de manière non verbale sur ce qui, en nous, peut générer du conflit et de la confusion.

Le bilan de l'activité « Émotions » est positif. Cette activité a permis aux enfants d'identifier et de reconnaître leurs émotions ainsi que les besoins qui y sont associés. Pour les aider dans cette démarche, des cartes « Émotions » et « besoin » ont été mises à leur disposition, facilitant ainsi l'expression de leurs ressentis. Les enfants ont montré un grand intérêt pour cette activité et l'ont beaucoup appréciée, trouvant dans cet outil un moyen ludique et concret de mieux comprendre leurs émotions.

ACTIVITE PISCINE

Le bilan de l'activité piscine est très satisfaisant. Les objectifs fixés ont été largement atteints. Les enfants ont pu se familiariser avec le milieu aquatique grâce à des exercices progressifs et adaptés, leur permettant de prendre confiance dans l'eau. Certains ont même fait de réels progrès dans l'apprentissage de la natation. Au-delà des compétences aquatiques, cette activité a également favorisé la création de liens entre les enfants et avec l'éducateur, renforçant ainsi la cohésion du groupe. Les séances ont été appréciées et se sont déroulées dans une ambiance conviviale et rassurante. Au vu de son succès, cette activité sera possiblement renouvelée l'année prochaine.

Toutes ces activités ne sont pas seulement des moments de loisirs, mais des moyens essentiels pour favoriser l'insertion sociale, le développement des compétences et l'épanouissement des enfants/jeunes. Il s'agit donc d'utiliser les support loisirs à des fins éducatives...

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Le travail avec les familles à l'internat Favre constitue une modalité centrale du suivi et de l'accompagnement des jeunes, favorisant une collaboration étroite entre les parents et l'équipe éducative. Cette collaboration repose sur une communication régulière à travers différents canaux : appels téléphoniques, échanges par mail et rencontres en présentiel. L'objectif est d'assurer un suivi personnalisé, de maintenir un lien de confiance et d'adapter l'accompagnement en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant/jeune.

Dans cette dynamique, un accueil est mis en place chaque lundi matin, par deux éducateurs, afin d'offrir aux familles un espace d'échange informel autour d'un thé ou d'un café. Ce moment privilégié permet aux parents de partager leurs ressentis, d'exprimer d'éventuelles préoccupations et d'obtenir des informations sur le fonctionnement de l'internat et l'évolution du projet de leur enfant. Il s'agit d'un temps de dialogue essentiel pour instaurer une relation de confiance et favoriser la co-construction du projet éducatif de leur enfant.

En complément, chaque vendredi, deux autres éducateurs se rendent disponibles pour réaliser un bilan hebdomadaire avec les familles qui le souhaitent. Ce temps d'échange permet de faire le point sur la semaine écoulée, d'aborder les réussites et les difficultés rencontrées par le jeune et de discuter des ajustements à apporter si nécessaire. Ces rendez-vous réguliers garantissent un suivi réactif et facilitent la continuité éducative entre l'internat et la famille.

Par ailleurs, dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA), tous les référents éducatifs ont convié les parents et leur enfant à des réunions dédiées, qui se sont tenues entre le 21 et le 23 octobre 2024. Ces rencontres ont permis de co-construire et d'ajuster les objectifs définis pour chaque jeune, de faire un point sur son évolution et de réfléchir ensemble aux dispositions nécessaires pour favoriser son épanouissement et sa progression. L'implication des familles dans ces réunions est essentielle pour garantir un accompagnement cohérent et adapté aux besoins individuels de chaque enfant/jeune accueilli à l'internat Favre.

Dans le cadre de notre volonté de renforcer les liens entre les familles et l'équipe, deux rencontres conviviales ont été organisées au cours de l'année, offrant des espaces d'échange et de partage dans une atmosphère chaleureuse.

- Le 25 mai, huit familles se sont réunies pour une matinée ludique et détendue. Après une collation conviviale, petits et grands ont pu participer à un concours de baby-foot et de ping-pong, favorisant la bonne humeur et l'esprit de convivialité. Ces moments de jeu ont permis aux enfants, aux parents et aux professionnels de partager un temps de complicité, tandis que les discussions entre familles et avec les équipes ont renforcé les échanges et le sentiment d'appartenance à la communauté.
- Le 14 décembre, sept familles ont pris part à une matinée placée sous le signe du partage et de la convivialité. La rencontre a débuté par un petit déjeuner collectif, propice aux échanges dans une ambiance détendue. Les familles ont ensuite profité de plusieurs activités, dont des jeux de société qui ont rassemblé enfants et adultes autour de parties animées et joyeuses. En point d'orgue de cette matinée, un spectacle de chorale a enchanté petits et grands, apportant une touche festive et chaleureuse à cet événement de fin d'année.

Ces rencontres ont été particulièrement appréciées des familles, des enfants et des professionnels, qui ont souligné l'importance de ces moments privilégiés pour renforcer les liens, favoriser la convivialité et partager des instants simples mais essentiels. Elles témoignent de notre engagement à créer un cadre accueillant et propice aux échanges pour tous.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

Les associations et services habilités pour les mesures éducatives (AEA et AEMO) jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement de l'internat et constituent des partenaires incontournables. Parmi ces acteurs majeurs figurent notamment les MDM, la SAUVEGARDE 69, l'UDAF et TREMA. Ces structures nous adressent régulièrement des dossiers de jeunes nécessitant un accompagnement spécifique.

Chaque dossier reçu fait l'objet d'une analyse approfondie en vue d'enclencher le processus d'admission. Celui-ci comprend plusieurs étapes, allant de l'évaluation des besoins du jeune à la prise en compte de sa situation personnelle et familiale. À l'issue de ce processus, certains jeunes bénéficient d'un accueil à l'internat, où un accompagnement adapté leur est proposé.

Afin de garantir la continuité et la qualité de la prise en charge, de nombreux échanges et rencontres sont organisés tout au long de l'année avec l'ensemble des partenaires. Ces temps de concertation permettent de coordonner les interventions, d'ajuster les projets éducatifs et de renforcer la cohérence des actions menées auprès des internes. Cette collaboration étroite est essentielle pour maintenir un accompagnement de qualité, en adéquation avec les besoins des jeunes et les objectifs fixés.

UNIS-CITE

La convention entre Unis-cité et l'internat Favre permet la participation d'une équipe de jeunes volontaires en service civique de l'Association d'Unis-Cité à un projet de réalisation de « séances ciné-débat », au sein de l'ISFC. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme national « Les volontaires cinéma et citoyenneté », en partenariat avec le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée (CNC).

Dans le cadre du grand programme « Citoyens de la Culture » lancé par le Ministère de la Culture, l'association Unis-Cité et le CNC ont mis en place un programme citoyen mobilisant des jeunes en Service Civique. La mission des volontaires est d'organiser et animer des « séances ciné-débat » sur les mardis soir (2 mardis par mois).

Ce programme national s'inscrit également dans une dynamique impulsée par le Ministère de la Culture visant à favoriser l'accès de tous à la culture et à renforcer la citoyenneté des jeunes, en utilisant le cinéma comme outil de lecture et de compréhension du monde, de la société.

Ce projet, mis en œuvre par « les pairs » (des jeunes vers des jeunes), a pour objectif de contribuer au développement de la culture cinématographique des jeunes et de créer un lien générationnel et citoyen autour du cinéma. Ces séances cinéphiles sont l'occasion d'échanger entre jeunes sur des thèmes de société et de citoyenneté émanant des films projetés.

Il s'agit de séances consacrées à la projection d'un film (courts ou longs métrages) suivie d'un débat et d'animations, prenant place dans le cadre d'une mission de bénévoles en service civique "Cinéma et Citoyenneté". Les projections ont pour but la sensibilisation, la prise de parole et l'ouverture d'esprit auprès des jeunes. Les thématiques des films concernent des sujets de société actuels, dont le thème précis peut être discuté (si besoin) en fonction des intérêts du groupe de jeunes.

Les interventions sont encadrées par Unis-Cité, association pionnière en service civique, proposant aux jeunes de réaliser des missions d'engagement solidaire. Cette même association a pu former ses intervenants depuis plusieurs mois à l'animation, la construction de débats mais également à l'analyse filmique.

ROTARACT

De janvier à juillet 2024, notre partenariat avec les membres du Rotaract a permis d'offrir un accompagnement scolaire personnalisé aux enfants/jeunes de l'ISFC. Grâce à l'engagement des bénévoles, des séances de soutien et d'aide aux devoirs ont été mises en place, favorisant l'apprentissage, la méthodologie et la confiance en soi des élèves. Ces interventions ont permis d'apporter une aide précieuse aux enfants/jeunes rencontrant des difficultés, tout en créant un cadre bienveillant et motivant. Ils intervenaient sur un roulement de 3 semaines : deux mercredis et un jeudi. Malheureusement, ce partenariat n'a pas pu être reconduit pour la rentrée de septembre 2024. Malgré plusieurs échanges téléphoniques et relances de notre part, nous n'avons reçu aucune réponse de leur côté.

LES CONVENTIONS

L'internat Favre est conventionné pour l'accueil dans les locaux du bâtiment B avec plusieurs partenaires afin de diversifier les espaces et les activités. Ces conventions concernent notamment La Croix Blanche, qui offre des locaux adaptés pour des formations dans le domaine des premiers secours, du sauvetage aquatique et de la pédagogie du secourisme. Les Éclaireurs, qui stockent leur matériel, ainsi que la ferme pédagogique de la Croix-Rousse.

En parallèle, l'internat dispose également d'une convention avec l'Éducation nationale, garantissant un partenariat pour l'accompagnement scolaire et éducatif des jeunes accueillis. Cette convention devra être réévaluée et retravaillée en 2025 afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, les besoins des jeunes et les objectifs éducatifs actualisés.

L'ORGANISATION DU SERVICE

L'organisation du service à l'internat Favre Chazière repose sur une gestion rigoureuse et une coordination efficace entre les familles, les équipes éducatives, pédagogiques (écoles) et les travailleurs sociaux. Elle vise à garantir un cadre de vie structurant, propice à la persévérance scolaire et au bien-être des jeunes accueillis.

Ce chapitre du rapport d'activité détaille le fonctionnement interne de l'internat, en abordant la répartition des rôles, les modalités d'encadrement, ainsi que les adaptations mises en place pour répondre aux besoins des enfants/jeunes et de leurs familles. Il met également en lumière les évolutions apportées au service afin d'optimiser l'accompagnement des enfants/jeunes et d'améliorer leur quotidien au sein de l'internat.

LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service de l'internat Favre Chazière 2021-2025 s'inscrit dans un accompagnement éducatif visant à offrir aux jeunes un cadre structurant, sécurisant et propice à leur épanouissement personnel et scolaire. Il repose sur trois axes fondamentaux : l'accompagnement à la persévérance scolaire, le développement de l'autonomie et le soutien parental. L'internat met en place un suivi individualisé permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant/jeune, notamment à travers un travail de coordination avec les établissements scolaires, les familles et les différents partenaires éducatifs (les travailleurs sociaux en lien avec les mesures éducatives).

Par ailleurs, des actions sont menées pour favoriser le bien-vivre ensemble, en valorisant les règles de vie collective et en encourageant la participation active des personnes accueillies à la vie de l'internat. Des temps d'accompagnement encadrés des devoirs, des activités éducatives et des dispositifs de soutien scolaire sont intégrés à l'organisation quotidienne afin de créer un équilibre entre les exigences scolaires et le bien-être des enfants/jeunes. L'évolution constante du projet de service vise ainsi à adapter l'internat aux réalités et aux besoins des jeunes, tout en maintenant un cadre propice à leur réussite et leur développement personnel.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

Voici les principaux outils instaurés par la loi 2002-2 :

- **Le projet d'établissement**

Ce document définit les orientations, les objectifs et les modalités de fonctionnement de l'ISFC. Le projet a été écrit pour une durée de 5 ans : 2021-2025.

LE LIVRET D'ACCUEIL

Il est remis à chaque enfant/jeune et leur famille lors de l'admission et contient des informations essentielles sur l'établissement, ses prestations, son fonctionnement et les droits des personnes accueillies. L'Internat FAVRE CHAZIERE présente son livret d'accueil avec en annexe : son règlement de fonctionnement et la charte des droits et des libertés.

LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

Elle rappelle les droits fondamentaux des personnes accueillies, notamment le respect de la dignité, de l'intimité, de la vie privée et de la participation aux décisions les concernant.

LE REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Il définit les règles de vie collective au sein de l'ISFC, précisant les droits et devoirs des enfants/jeunes ainsi que les modalités d'intervention des professionnels. Il a été mis à jour en juillet 2024.

LE CONTRAT DE SEJOUR

Il formalise les engagements réciproques entre l'enfant ou le jeune et l'ISFC, précisant les prestations fournies et les conditions de leur mise en œuvre. Il a été remis et signé par les représentants légaux lors de chaque admission.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Instance de participation des usagers, il permet d'échanger sur le fonctionnement de l'institution et de proposer des améliorations. Il est composé de représentants des enfants/jeunes, des familles, des professionnels et de direction. Actuellement, le CVS n'est pas mis en place, mais nous prévoyons d'y remédier pour la rentrée 2025, en organisant une instance pour la participation des familles à la vie de l'établissement.

L'ORGANISATION INTERNE

Style	Fréquence	Jour	Service présent			
Réunion institutionnelle	Trimestrielle	Lundi	<input checked="" type="checkbox"/>	Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	Psychologue
			<input checked="" type="checkbox"/>	Adjointe de direction	<input checked="" type="checkbox"/>	Agent technique
			<input checked="" type="checkbox"/>	Equipe éducative	<input checked="" type="checkbox"/>	Agent de service
			<input checked="" type="checkbox"/>	Maitresse de maison	<input type="checkbox"/>	Surveillant de nuit
			<input checked="" type="checkbox"/>	Secrétaire	<input type="checkbox"/>	Personnel extérieur
Réunion générale	Hebdomadaire	Lundi	<input checked="" type="checkbox"/>	Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	Psychologue
			<input checked="" type="checkbox"/>	Adjointe de direction	<input checked="" type="checkbox"/>	Agent technique
			<input checked="" type="checkbox"/>	Equipe éducative	<input checked="" type="checkbox"/>	Agent de service
			<input checked="" type="checkbox"/>	Maitresse de maison	<input type="checkbox"/>	Surveillant de nuit
			<input checked="" type="checkbox"/>	Secrétaire	<input type="checkbox"/>	Personnel extérieur
Réunion clinique	Hebdomadaire	Lundi	<input type="checkbox"/>	Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	Psychologue
			<input checked="" type="checkbox"/>	Adjointe de direction	<input type="checkbox"/>	Agent technique
			<input checked="" type="checkbox"/>	Equipe éducative	<input type="checkbox"/>	Agent de service
			<input type="checkbox"/>	Maitresse de maison	<input type="checkbox"/>	Surveillant de nuit
			<input type="checkbox"/>	Secrétaire	<input type="checkbox"/>	Personnel extérieur

Réunion des services généraux	Bimestrielle	Lundi	<input type="checkbox"/>	Directeur	<input type="checkbox"/>	Psychologue
			<input checked="" type="checkbox"/>	Adjointe de direction	<input checked="" type="checkbox"/>	Agent technique
			<input type="checkbox"/>	Equipe éducative	<input checked="" type="checkbox"/>	Agent de service
			<input checked="" type="checkbox"/>	Maitresse de maison	<input type="checkbox"/>	Surveillant de nuit
			<input checked="" type="checkbox"/>	Secrétaire	<input type="checkbox"/>	Personnel extérieur
Analyse de la pratique	Mensuelle	Vendredi	<input type="checkbox"/>	Directeur	<input type="checkbox"/>	Psychologue
			<input type="checkbox"/>	Adjointe de direction	<input type="checkbox"/>	Agent technique
			<input checked="" type="checkbox"/>	Equipe éducative	<input type="checkbox"/>	Agent de service
			<input checked="" type="checkbox"/>	Maitresse de maison	<input type="checkbox"/>	Surveillant de nuit
			<input type="checkbox"/>	Secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	Personnel extérieur
Réunion d'équipe par étage	Hebdomadaire	Vendredi	<input type="checkbox"/>	Directeur	<input type="checkbox"/>	Psychologue
			<input checked="" type="checkbox"/>	Adjointe de direction	<input type="checkbox"/>	Agent technique
			<input checked="" type="checkbox"/>	Equipe éducative	<input type="checkbox"/>	Agent de service
			<input checked="" type="checkbox"/>	Maitresse de maison	<input type="checkbox"/>	Surveillant de nuit
			<input type="checkbox"/>	Secrétaire	<input type="checkbox"/>	Personnel extérieur

Les professionnels bénéficient de temps dédiés au travail et à la réflexion tout au long de la semaine, afin d'assurer un suivi adapté et de qualité pour les enfants. Les éducateurs participent activement aux différentes réunions avec les écoles, telles que les ESS (Equipes de Suivi Scolaire) et les réunions pédagogiques. Cela permet de garantir une coordination étroite entre l'internat et les établissements scolaires et de s'assurer que chaque enfant bénéficie d'un suivi éducatif adapté. De plus, les éducateurs prennent part aux commissions enfance au sein de MDML (Maison de la Métropole de Lyon), où des échanges réguliers ont lieu pour améliorer les pratiques et les accompagnements proposés aux jeunes.

Du mardi au vendredi, chaque matin, les éducateurs accompagnent les enfants du primaire à l'école, assurant une transition sereine entre l'internat et l'école. En fin de journée, du lundi au jeudi, les éducateurs récupèrent les enfants à la sortie de l'école pour les ramener à l'internat. Ces moments d'accompagnement sont essentiels pour maintenir un suivi constant et une relation de confiance avec les enseignants.

Tout au long de la journée, une permanence est assurée par un éducateur sur chaque étage, garantissant ainsi une présence en cas de besoin. Si un enfant est malade ou s'il n'a pas de cours à certains moments de la journée, l'éducateur peut intervenir rapidement pour lui apporter un soutien ou l'accompagner dans ses besoins. Cette organisation permet de répondre aux diverses situations qui peuvent survenir de manière réactive.

La psychologue, présente à hauteur de 0,30 ETP, joue un rôle dans le soutien des équipes éducatives. Chaque lundi après-midi, elle anime les réunions cliniques, où elle apporte son expertise pour analyser les situations complexes et proposer des pistes d'intervention. Elle organise également des groupes de parole avec les enfants et adolescents, créant un espace de libre expression où les jeunes peuvent partager leurs émotions et préoccupations.

En outre, la psychologue assure une liaison importante avec les structures de soin, les familles et les partenaires sociaux. Elle facilite la coordination entre les différents acteurs de l'accompagnement des jeunes, veillant à ce que chaque enfant reçoive le soutien nécessaire pour son bien-être et son développement. Elle intervient également en cas de besoin pour orienter les familles vers des services spécialisés. Cependant, la psychologue est absente depuis septembre ce qui engendre des manques pour le bon fonctionnement de l'établissement.

LA DEMARCHE QUALITE

Lors du premier trimestre 2024, les PEP 69/ML se sont engagés à relancer une démarche qualité des accompagnements qui soit ambitieuse et éthique.

Cela s'est concrétisé par le recrutement d'un chargé de mission qualité commun à l'association pour accompagner les établissements et services dans l'animation de leur démarche qualité ainsi que la préparation des évaluations externes selon le référentiel HAS. Aussi, les PEP 69/ML se sont équipés d'un outil de pilotage et gestion des risques « AGEVAL ». En cours de déploiement dans les établissements et services, il doit, entre autres, faciliter la centralisation des données et le pilotage des plans d'actions.

Sur le plan organisationnel, 3 COPIIL Qualité ont été organisées afin de structurer la démarche qualité associative et harmoniser les pratiques transverses, et plus particulièrement celles en lien avec les critères impératifs du référentiel HAS. Un blog qualité, centralisant les diverses ressources documentaires telles que les RBPP, les procédures et autres ressources, est mis à disposition de l'ensemble des salariés de l'association.

Sur le plan opérationnel, en 2024 une attention particulière a été apportée à l'actualisation des outils de la loi 2002.2 et à la démarche de prévention des risques de maltraitance et violence en institution et l'actualisation des plans de gestion de crise et de continuité d'activité. Tout en poursuivant l'accompagnement de ces thématiques, la question de l'expression et la participation des personnes accompagnées et leurs familles sera au cœur de la démarche qualité PEP 69/ML pour cette année 2025.

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

FICHE D'ÉVÈNEMENT INDESIRABLE GRAVE

Le document spécifique de la Métropole nous a été communiqué fin 2024. Une fiche interne était en place pour signaler les incidents, puis en 2024 l'association a formalisé la fiche événements Indésirables Graves (FEIG). Jusqu'à présent, lorsque de tels événements survenaient, les professionnels rédigeaient une note d'incidence adressée à la direction.

Afin de formaliser et harmoniser cette procédure, une communication a été faite auprès des professionnels de l'ISFC le 9 décembre 2024 et sera complétée en 2025. En 2024, nous avons envoyé une seule FEIG.

Le 11 décembre 2024, une FEIG a été transmise au service de la Métropole (DPPE) suite à une tentative de suicide d'un enfant de 10 ans. Cet événement, qui aurait pu avoir des conséquences tragiques, met en lumière la complexité et la gravité des situations vécues par les enfants accueillis à l'internat. Il reflète les difficultés profondes auxquelles ces jeunes sont confrontés, tant sur le plan personnel que familial, et souligne la nécessité d'un accompagnement éducatif renforcé et adapté à leurs besoins spécifiques.

Un événement indésirable est qualifié de grave lorsqu'il a un impact dangereux sur la santé ou l'intégrité des personnes accompagnées, ou lorsqu'il perturbe le bon fonctionnement de l'établissement. Cette démarche vise à assurer une meilleure traçabilité et un suivi renforcé de ces situations, dans une logique d'amélioration continue de l'accompagnement.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

Au cours de l'année, plusieurs aménagements ont été réalisés afin d'améliorer l'accueil et le confort des enfants, des familles et de l'équipe :

- Grâce au soutien financier de la Métropole (CMPPE ML), une salle périscolaire a été aménagée, offrant un espace adapté aux temps d'activités et d'aide aux devoirs pour les enfants en dehors des horaires scolaires.

- Par ailleurs, la salle des familles a été réaménagée afin de favoriser un cadre plus chaleureux et fonctionnel pour les temps d'échange et de rencontre avec les parents.
- Enfin, la réserve des maitresses de maison a été optimisée pour faciliter l'organisation et le stockage du matériel et alimentaire nécessaire au bon fonctionnement des différents services.

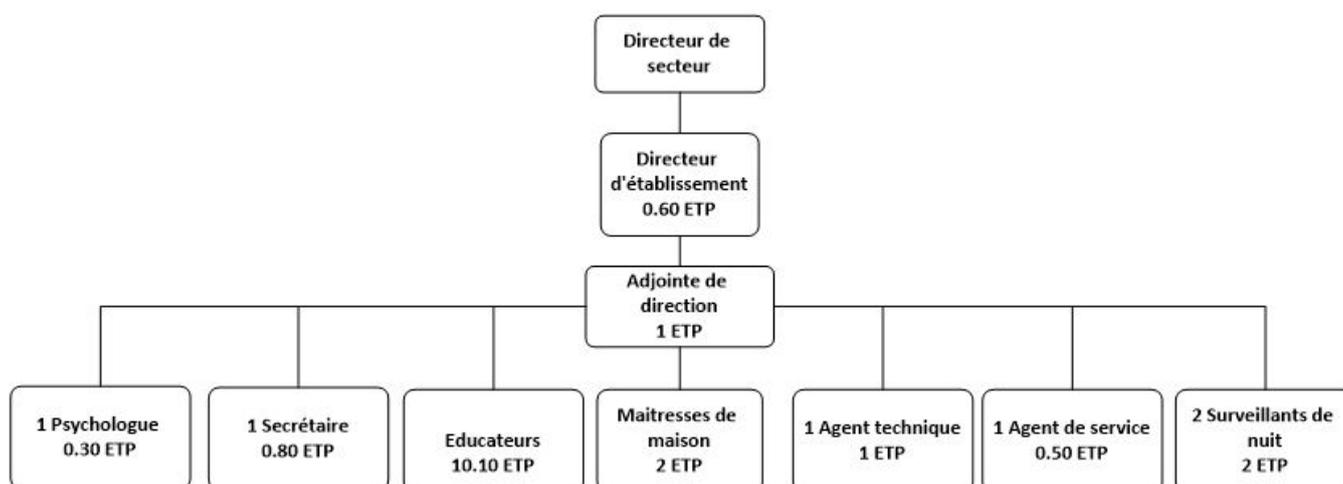
Ces améliorations contribuent à une meilleure qualité d'accueil et de travail pour l'ensemble des personnes accueillies et des professionnels.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2024 a été marquée par des défis importants en matière de gestion des ressources humaines à l'internat Favre. De janvier à juillet, de nombreux arrêts de travail au sein de l'équipe éducative ont perturbé le fonctionnement quotidien (un taux d'absentéisme de 21 %) entraînant une réorganisation constante afin d'assurer l'accompagnement des enfants/jeunes. En fin d'année scolaire, trois ruptures conventionnelles ont été acceptées par le siège, accentuant encore les besoins en personnel.

Face à cette situation, trois éducateurs ont été recrutés à la rentrée de septembre, permettant ainsi de stabiliser l'équipe d'encadrement des jeunes. Toutefois, la rentrée de septembre a également été marquée par des arrêts, touchant deux membres du personnel éducatif, la psychologue ainsi qu'une surveillante de nuit, ce qui a nécessité des ajustements supplémentaires dans l'organisation du service et l'appel à des intérimaires.

ORGANIGRAMME 2024



MOBILITES, RECRUTEMENTS

Durant l'année 2024, plusieurs changements significatifs ont eu lieu au sein de l'équipe de l'internat Favre. En février, le départ de l'adjointe de direction a engendré une période de transition qui s'est prolongée jusqu'à l'été. Afin de garantir la continuité et le pilotage de l'internat en collaboration avec le directeur de dispositif protection de l'enfance, une nouvelle adjointe de direction a été recrutée en août, permettant ainsi de stabiliser l'encadrement et d'apporter un nouvel élan à l'ensemble de l'équipe.

Comme indiqué plus haut, trois éducateurs ont été recrutés suite au départ de trois salariés.

AJUSTEMENTS DE POSTES

En 2024, plusieurs ajustements structurels ont été mis en place afin d'optimiser l'organisation et la gestion de l'internat Favre ainsi que celle de l'association PEP69. L'un des changements notables concerne l'évolution du poste d'adjointe de direction. Initialement à 0,80 ETP, son temps de travail a été porté à 1 ETP. Cette évolution répondait à un besoin identifié de renforcement du pilotage de l'établissement pour garantir un accompagnement optimal des jeunes.

En parallèle, le départ à la retraite du directeur de secteur en août 2024 a conduit à une refonte de l'organisation au sein de l'association PEP69. En effet, l'association a fait le choix de réorganiser ses fonctions de supervision et de développement en créant deux nouveaux postes distincts : une directrice du développement et un directeur de supervision.

Cette nouvelle organisation vise à mieux structurer les missions stratégiques et opérationnelles de l'association, en répartissant les responsabilités de manière plus ciblée. La directrice du développement est désormais en charge de l'évolution des projets, tandis que le directeur de supervision assure un suivi renforcé des établissements et services. (Cf : Annexe 1 : organigramme 2025)

ACTIONS DE FORMATION

Au cours de la période, de nombreuses actions de formation ont été mises en œuvre pour renforcer les compétences de l'ensemble des équipes.

- Dans le cadre du projet associatif, un salarié a été formé aux principes d'autodétermination les 14 et 15 novembre 2024, afin de promouvoir le pouvoir d'agir auprès des enfants accueillis. Ces formations vont se poursuivre en 2025.
- Par ailleurs, un salarié suit une formation en informatique à temps plein, financée par Transition Pro, du 1er octobre 2024 à juin 2025
- Une salariée poursuit son Diplôme d'Etat d'Educatrice Spécialisée en situation d'emploi à l'internat Favre, de septembre 2023 à juin 2026
- Une session sur les RGPD a été organisée pour une salariée le 4 octobre 2024.
- Concernant le Dossier Usager Informatisé (DUI), une formation individuelle pour une salariée référente Mediateam a eu lieu le 29 mars 2024, complétée par une formation collective sur l'utilisation générale du logiciel le 12 janvier.
- De plus, le 24 octobre, quatre nouveaux salariés ont bénéficié d'une formation présentant l'association et son projet associatif.
- Des formations collectives ont été réalisées suite au diagnostic de l'internat : le 26 août sur le Projet Personnalisé de l'Accompagnement, et les 20 septembre et 4 octobre sur les thématiques des troubles de l'attachement et des traumatismes.

De plus, suite au diagnostic de l'institution établi dans le courant du premier trimestre 2024, le plan d'action qui en a découlé, a donné une place centrale à la formation de l'équipe pluridisciplinaire, en axant les efforts

sur trois thématiques majeures : les troubles de l'attachement, les traumatismes, le projet personnalisé d'accompagnement.

Ces sujets, essentiels dans le cadre de l'accompagnement de jeunes en situation de vulnérabilité, ont fait l'objet de journées de formations visant à renforcer la compréhension des professionnels sur les enjeux émotionnels, relationnels et comportementaux des personnes accueillies. Ces sessions ont également permis d'introduire de nouveaux outils et pratiques, favorisant des accompagnements plus adaptés et individualisés.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de transition et d'évolution pour l'internat Favre Chazière. Après une période marquée par des ajustements organisationnels, les enjeux pour les prochaines années seront de stabiliser l'équipe, d'améliorer et formaliser les modalités d'accompagnement des enfants et des jeunes.

UNE DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION

En 2025, l'internat va s'engager dans l'écriture du projet du dispositif de protection de l'enfance, en partenariat avec les deux autres établissements constituant le Dispositif Protection de l'Enfance (DPE) de l'association (l'internat social Mauchamp et le SAMNA de Vernay). Ce travail collaboratif vise à renforcer l'articulation entre les différents établissements afin de proposer un accompagnement plus cohérent et adapté aux parcours et besoins des jeunes accueillis au sein du dispositif protection de l'enfance de l'association.

Le projet de dispositif proposera « un tronc commun » à chacune des structures du DPE, qui déclinera ensuite son projet d'établissement. Pour l'internat Favre Chazière, il s'agira du projet d'établissement 2026 – 2030.

En parallèle, durant l'année 2025, l'internat Favre poursuivra son engagement vers l'amélioration des pratiques éducatives et une organisation plus adaptée aux besoins identifiés parmi le public accueilli. Pour ce faire, la stabilisation des équipes constituera une priorité pour 2025.

Par ailleurs, même si le réseau partenarial est bien identifié sur le territoire, il s'agit aujourd'hui de le développer afin d'inscrire l'internat dans la dynamique du territoire, de saisir les nouvelles opportunités de partenariat nous permettant d'étoffer notre offre et d'identifier des compétences externes à l'établissement. Il s'agit en effet de désenclaver l'établissement en s'inscrivant dans une dynamique de réseau.

CONCLUSION

L'année 2024 a marqué un tournant décisif pour l'internat social Favre Chazière, avec des transformations profondes sur les plans organisationnel, humain et méthodologique. Le processus engagé va nécessiter du temps et se poursuivre en 2025, permettant aux professionnels d'enrichir leur compréhension des enjeux émotionnels et comportementaux des enfants/jeunes accueillis.

La démarche de réécriture du projet d'établissement prévue en 2025, va venir en soutien du processus de changement engagé et sera l'occasion de reprendre les fondamentaux (valeurs, cadre réglementaire, projet associatif...), revoir notre organisation et formaliser nos pratiques. Malgré la nécessité de procéder à des changements au sein de l'internat, ces dernières années ont tout de même été riches d'enseignements, notamment sur l'évolution du public accueilli et nous nous appuyerons sur cette expérience pour le développement d'un nouveau projet.

Concernant l'activité, nous n'avons pas atteint nos objectifs sur l'année 2024, ce qui s'explique par la phase de transition engagée à l'internat, la diminution du nombre de demandes adressées par les prescripteurs, une rupture de parcours en cours d'année (ramadan) qui a fortement impactée le taux d'activité. En accord avec la DPPE, une stratégie de communication sera mise en place dès le début de l'année 2025 afin de sensibiliser nos prescripteurs au projet de l'internat et souligner la plus-value de ce dispositif, en soutien des mesures déjà mobilisées pour les familles (AEA, AEMO...). De plus, nous allons modifier les modalités d'inscription au sein des internats, afin d'ouvrir notre accueil tout au long de l'année et non plus uniquement lors des phases dites « de campagne d'inscription », ouvertes de mars à juin.

Le travail avec les familles reste également un axe essentiel du projet d'établissement. Malgré un contexte tendu, un lien de qualité a été maintenu avec les familles et nous avons pu le constater au travers des événements organisés pour les familles durant l'année, qui ont été des réussites. Nous devons poursuivre cet effort, notamment par la formalisation d'un CVS ou tout au moins, d'un dispositif structuré permettant l'engagement des familles et des jeunes accueillis à la vie de l'établissement.

Comme indiqué plus haut, nous souhaitons développer notre réseau local afin de nous inscrire pleinement dans la vie du territoire, « ouvrir » l'internat à l'extérieur et identifier des compétences externes soutenant pour la mise en œuvre de notre projet (bénévolat...). Il s'agit également de trouver des structures ressources en capacité d'apporter une réponse aux besoins identifiés chez les enfants /jeunes accueillis.

En effet, la question du soin ou encore du lien avec les services du secteur médico-social apparaît comme étant incontournable au regard de l'évolution du public et des situations familiales. Parallèlement, nous allons également développer des actions de formation permettant à l'équipe éducative de l'internat Favre d'acquérir des outils et des stratégies pour développer des projets d'accompagnement adaptés à nos publics (développement du pouvoir d'agir, autodétermination, traumatismes relationnels précoces et le symptôme de violence pathologique...).

La question de la formation des équipes est essentielle au développement du projet de l'internat Favre. Dans cette dynamique, nous souhaitons nous inscrire dans un processus de recherche-action (avec d'autres établissements à l'échelle Nationale et Européenne) sur le thème des troubles de l'attachement et des

traumatismes qui peuvent apparaître dans les parcours de vie. L'association est mobilisée sur ce sujet et recherche les modalités de financement de ce projet ambitieux.

En outre, l'association a, en 2023, engagé un travail de réécriture des fiches métiers pour l'ensemble des professionnels. En 2024 ces fiches métiers ont été déclinées en fiches de postes. Ces dernières ont été soumises aux équipes afin qu'elle puisse faire des propositions d'ajustement aux spécificités de leurs missions au sein de l'internat. Ce travail sera finalisé en 2025.

Les transformations engagées en 2024 ont permis de poser les bases d'un fonctionnement plus structuré, mieux adapté aux besoins des jeunes accueillis. Cette année de transition intègre l'engagement dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, visant à garantir un environnement sécurisant et propice au bon développement et la persévérance scolaire des enfants et des adolescents confiés à l'internat.

Les perspectives pour 2025 s'inscrivent dans la continuité de ces évolutions, avec un accent particulier mis sur la stabilisation des équipes, le renforcement des pratiques éducatives, l'ouverture à un réseau local, le développement du partenariat avec les services habilités... entre autres. Ainsi, l'internat social Favre Chazière débute l'année 2025 avec des bases plus solides, une équipe renouvelée et une volonté affirmée d'offrir aux enfants/jeunes accueillis un accompagnement toujours plus adapté, bienveillant et structurant.

Enfin, la rédaction du projet du dispositif de protection de l'enfance, en lien avec l'internat social Mauchamp et le SAMNA situés à Vernay, permettra de renforcer la cohérence des accompagnements et de structurer une offre éducative mieux adaptée aux besoins des jeunes et enfants accueillis au sein du Dispositif Protection de l'Enfance des PEP 69/ML.

LISTE DES REDACTEURS

Demba GADJIGO, Directeur du Dispositif Protection de l'Enfance

Emilie BELHAMRA, Adjointe de direction de l'internat social expérimental Favre Chazière

Anne RICHAUD GROS, Secrétaire de l'internat social expérimental social Favre Chazière